

Objet : Délib.2013.24 Vote des Comptes Administratifs 2012 pour chaque budget (commune, assainissement, locaux commerciaux).doc

L'an deux mille treize et le vingt-sept juin,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 20 juin 2013

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Pierre VALVERDE, Franck DENOLLY, Stéphane JODAR, Guy BATTIGLINI,

Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Sylviane MONNOT, Annick MOURARET

Absents excusés : Mrs Michel RODEL et Eric CLO

Pouvoir de Michel RODEL à Pierre VALVERDE

Pouvoir d'Eric CLO à Sylviane VANEL

Secrétaires de séance : Sylviane MONNOT et Sylviane VANEL

Pour la seconde fois, Monsieur le Maire présente les résultats budgétaires de l'année 2012 de l'ensemble des budgets communaux, principaux et annexes.

En fin de présentation, Monsieur le Maire se retire et le conseil municipal est appelé à se prononcer quant à la gestion, par Monsieur le Maire, des comptes de la communes au cours de l'année 2012.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés REJETTE les comptes administratifs 2012 des budgets Commune, Assainissement et Locaux Commerciaux par 14 voix contre.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Patrick BARRAUD